

Méthodologie ecobau pour matériaux de construction

Évaluation de matériaux et de produits de construction selon des critères écologiques

Tableau paritaire des durées de vie, Annexe 4



Impressum

Éditeur et conception

Association ecobau
Röntgenstrasse 44
8005 Zurich
www.ecobau.ch

Ecobau est l'association qui réunit maîtres d'ouvrage publics et institutions de formation avec l'objectif d'ancrer la planification et la construction durable de bâtiments en Suisse. À cet effet, nous proposons des documents de référence, des listes de contrôle et des outils de travail faciles à utiliser. Nous intégrons nos standards dans les labels de construction Minergie-ECO et SNBS. Nous certifions des matériaux et éléments de construction selon des critères déterminants du point de vue écologique et toxicologique afin de simplifier le choix des produits pour les maîtres d'ouvrages, les architectes et les planificatrices spécialisées. De plus, nous organisons des formations continues et constituons une source de renseignements pour planificateurs et architectes.

Groupe de suivi

Marianne Stähler (direction), Severin Lenel, Patricia Roth, association ecobau, Zurich; Martin Kilga, sinum AG, Saint-Gall; Matthias Klingler, Pawis, Zurich; Stefan Schrader, Büro für Nachhaltigkeit am Bau, Zurich.

Elaboration

Christian Pestalozzi, Pini Group, Bâle; Daniel Savi, Pawis, Zurich; Stefan Schrader, Büro für Nachhaltigkeit am Bau, Zurich.

Téléchargement et droits d'auteur

Ce document peut être téléchargé à l'adresse : [www.ecobau.ch/Thèmes/Méthodologie ecobau](http://www.ecobau.ch/Thèmes/Méthodologie)

L'impression, la reproduction et la publication sont autorisées.

© ecobau – tous droits réservés

Systématique selon le catalogue des articles normalisés CAN : © CRB, Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction, Zurich

Le document original en langue allemande fait foi

Historique des modifications

Version de la méthodologie	Annexe 4 version	Modifications par rapport à la version précédente	Date
2025 V02	Version 1	Tableau complété pour tous les revêtements de sol en référence au tableau de durée de vie paritaire	02.2025
2025 V01	Version 1	-	01.03.2024
2023 V01	Version 1	-	01.01.2023
2016 V01 -2022	Version 1	-	19.12.2016

Annexe 4 - Tableau des durées de vie pour tous les revêtements de sol

Les durées de vie des revêtements de sol se basent sur le tableau paritaire des durées de vie, publié par la Fédération romande immobilière (FRI) et l'Association suisse des locataires (ASLOCA-Fédération romande), édition 2024, source : <https://hausinfo.ch/fr/batir-renover/entretien-renovation-assainissement/planification-financement-reserves/elements-construction-duree-vie.html>

Revêtements de sols	Durées de vie
Caoutchouc, linoléum, vinyle	30 ans
Plaques et mosaïques en céramique	30 ans
Dalles et mosaïques en verre	40 ans
Dalles en pierre artificielle à liant ciment	30 ans
Dalles en pierre artificielle à liant de résine synthétique	40 ans
Dalles en pierre naturelle	30 ans
Dalles d'asphalte	30 ans
Revêtement en carreaux de ciment	30 ans
Béton dur	30 ans
Revêtement de sol en terrazzo Ciment/résine synthétique	30 ans
Revêtement fluide/enduit Ciment/résine synthétique	30 ans
Revêtement de mortier Ciment/résine synthétique	30 ans
Revêtement coulé/enrobage au mortier/gravier/terrazzo Résine synthétique	30 ans
Revêtement mortier/terrazzo caoutchouc résine synthétique	30 ans
Magnésie Revêtement fluide	30 ans
Revêtement de magnésie	30 ans
Revêtement en pierre dure	30 ans
Revêtement en asphalte coulé	30 ans
Revêtement de mortier	20 ans

Revêtement et sol clipsable en caoutchouc et linoléum	20 ans
Revêtement synthétique élastique et sol clipsable (PVC, TPO, TEP, PUR et similaires)	10 ans
Revêtement de sol textile	15 ans
Liège sol fini/parquet	25 ans
Sols stratifiés de qualité supérieure (classe 23/33)	15 ans
Sols stratifiés de qualité moyenne (classe 22/32)	10 ans
Sols stratifiés de qualité inférieure, bon marché (classe 21/31)	10 ans
Parquet collé, en bois massif, lames de petit format (parquet mosaïque) (rénovable jusqu'à 6 fois)	40 ans
Parquet couches multiples (à partir d'une couche d'usure de 4 mm)	40 ans
Lames en bois tendre	30 ans

Tableau 1 : Tableau d'amortissement commune aux associations de bailleurs et de locataires